

## **Méthodologie de la construction d'indicateurs d'équité des systèmes éducatifs**

*Paul-Loup Weil-Dubuc*

*Giulia Pozzi*

*Note sur le Rapport "L'équité des systèmes éducatifs européens. Un ensemble d'indicateurs" (Groupe Européen de Recherche sur l'Équité des Systèmes Éducatifs, Rapport final du projet « Construire des indicateurs internationaux d'équité des systèmes éducatifs », Commission européenne, juillet 2003).*

Pour citer cet article : Weil-Dubuc, Paul-Loup, Pozzi, Giulia, , « Méthodologie de la construction d'indicateurs d'équité des systèmes éducatifs », CIPPA – Développement et indicateurs, vol. I, 2012-2013, n° 4, disponible sur : <http://cippa.paris-sorbonne.fr>

**L**e rapport vise à mesurer l'équité des systèmes éducatifs européens. Cela implique d'examiner la manière dont sont distribués les chances éducatives et les résultats et de mesurer l'impact des systèmes éducatifs sur l'équité en général (revenu, employabilité, vie personnelle, etc.).

La méthode retenue peut être décrite selon les quatre étapes suivantes :

### **1) Principes de classement des indicateurs pertinents**

Les auteurs souhaitant rendre utilisables les indicateurs élaborés du point de vue de plusieurs perspectives éthiques, il leur faut déterminer à la fois les diverses modalités de mesure de l'équité (a) et les divers « distribuenda » possibles (b), c'est-à-dire ce qu'il apparaît pertinent de distribuer :

#### **a) modalités de mesure de l'équité**

i) Les inégalités entre les individus mettent en évidence les déficits de respect de soi dans la société.

ii) La mesure des inégalités entre groupes sociaux vise à montrer le degré de réalisation de l'exigence d'égalité des chances. Le choix pertinent des groupes que l'on compare demeure, pour les auteurs, un problème méthodologique indépassable.

iii) L'équité peut être mesurée, selon une approche héritée de Sen, en fonction d'un seuil, que les individus doivent atteindre « pour s'apparaître dignes à leurs propres yeux ».

### **b) « distribuenda »**

i) Les opportunités de départ (inégalités socio-économiques, ressources culturelles, aspirations/sentiments),

ii) Les opportunités au sein du système éducatif lui-même (quantité et qualité d'éducation reçue), iii) Les résultats internes du processus éducatif (compétences, développement personnel, carrière scolaire),

iiii) Les résultats externes (mobilité sociale, bénéfice aux plus défavorisés)  
Les auteurs déduisent de ces principes un « canevas théorique », c'est-à-dire un modèle (tableau ci-dessous) offrant un état des lieux des inégalités suivant leur contexte, leur processus de formation et leurs résultats internes et externes.

Chaque case du tableau est supposée inclure plusieurs indicateurs.

||||

| **Inégalités entre individus** | **Inégalités entre groupes** | **Individus sous le seuil d'équité** |

| Le contexte des inégalités éducatives |||

| Les inégalités du processus éducatif en lui-même |||

| Les résultats internes de ce processus |||

| Les résultats externes |||

## **2) Elaboration des indicateurs**

29 indicateurs sont élaborés (2ème partie du rapport). L'ordre d'exposition des indicateurs suit l'axe vertical du canevas. Ainsi, les premiers (A) sont relatifs au contexte, les suivants (B) au processus, etc. Les indicateurs sont construits pour la plupart à partir de données objectives. Notamment, les auteurs utilisent abondamment les données PISA, enquête menée tous les trois ans auprès de jeunes de 15 ans dans plusieurs pays, en grande partie membres de l'OCDE, qui

évalue les savoir-faire essentiels à la vie quotidienne à l'issue de la scolarité. Mais les auteurs utilisent aussi, pour construire les indicateurs, des données plus subjectives, notamment lorsqu'ils mesurent, à partir de sondages, les « attentes des élèves à l'égard du système éducatif ».

### **3) Analyse des résultats fournis par les indicateurs**

Les résultats des indicateurs sont analysés (3ème partie) à partir de 4 questions.

a) Quelle est l'ampleur des inégalités au sein des systèmes éducatifs de l'U.E. ? La question correspond aux indicateurs de la 2ème ligne mesurant directement les inégalités internes au système éducatif.

b) Quels sont les avantages liés à l'éducation dans les pays de l'U.E. ? Pour répondre à cette question, seront principalement utilisés les indicateurs mesurant les résultats (3ème et 4ème ligne du tableau), qu'ils soient internes au système éducatif ou externes.

c) Les systèmes éducatifs de l'U.E. amplifient-ils ou réduisent-ils les inégalités contextuelles ? Pour répondre à cette question, doivent être mis en rapport les indicateurs relevant de la 1ère ligne (inégalités contextuelles) et les indicateurs relevant de la 2ème ligne (inégalités produites par le système éducatif lui-même).

d) Dans quelle mesure les inégalités liées à l'éducation profitent-elles aux plus défavorisés et favorisent-elles la mobilité sociale ? Pour répondre à cette question, importent surtout les indicateurs des inégalités contextuelles (1ère ligne), les indicateurs des inégalités internes au système éducatif (2ème ligne) et les résultats externes (4ème ligne).

Chaque question permet de classer les pays européens selon les critères en question.

### **4) Conclusion**

Les auteurs proposent de constituer deux indices synthétiques finaux par la synthèse des résultats des réponses aux questions présentées en 3). Deux approches de lecture des indicateurs sont en effet possibles selon les auteurs : contextuelle, plutôt attentive au lien entre inégalités socio-économiques et système éducatif, ou "ressourciste", plutôt attentive à la distribution des biens éducatifs. Selon les deux approches, la Suède est très égalitaire ; la Belgique et l'Autriche sont très inégalitaires. Les autres résultats changent en fonction de l'approche adoptée. Par exemple, la 1ère approche pointe une inégalité forte en

Allemagne, la 2ème approche en Irlande, en Grèce et au RU. Selon la 1ère approche, la Finlande, l'Espagne et l'Irlande fonctionnent de façon assez équitable ; selon la 2ème approche, c'est le cas de la Suisse et du Luxembourg.